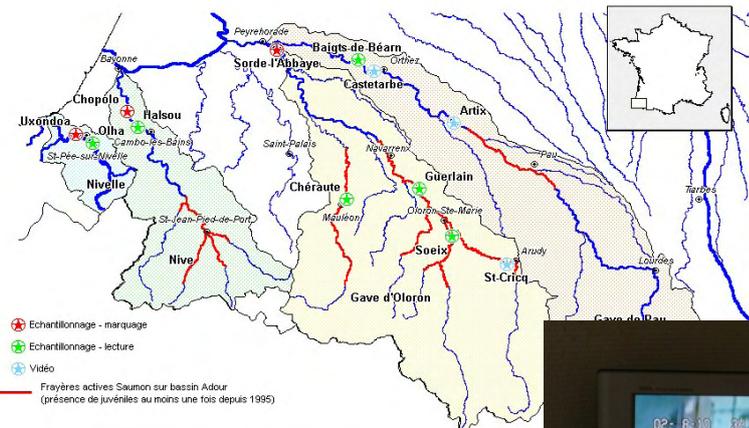


2010 - Connaissance des stocks

Stations de contrôle des migrations de poissons Adour-Nivelle

Bilan opératoire



Observatoires poissons migrateurs
Bassins de l'Adour et de la Nivelle



Cet projet est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine
avec le Fonds Européen de Développement Régional



2010 - Connaissance des stocks

Stations de contrôle des migrations de poissons Adour-Nivelle

Bilan opératoire

*D. Barracou
J. Santal*

Nous remercions :

- Mesdames et Messieurs les propriétaires et/ou gérants et/ou usiniers :
 - * des Etablissements Béguerie (Station de Chéraute),
 - * de la Société Centrale des Vignes (Station de Sorde),
 - * de la Société Duhalde (Station de Chopolo),
 - * de la Société Hydroélectrique de Saucède (Station dite « Guerlain »),
- Le GEH Adour et Gaves (Stations d'Halsou, Soeix, St Cricq),
- Le Comité de suivi des stations de contrôle de la Nivelle (Stations d'Uxondoa / Olha).

Ce projet a été financé par :

L'Agence de l'Eau Adour Garonne,

*L'Union Européenne sur fonds FEDER,
(l'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de Développement Régional),*

La Fédération Nationale de la Pêche en France.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
MATERIEL ET METHODE	2
1. BASSIN HYDROGRAPHIQUE ADOUR	2
1.1 HYDROLOGIE	2
1.2 MORPHOLOGIE	2
1.3 BASSINS FAISANT L'OBJET D'UN CONTROLE DES MIGRATIONS	3
1.3.1 Bassin de la Nive	3
1.3.2 Bassin du Gave d'Oloron	3
2. OUTILS DE CONTROLE DES MIGRATIONS	4
2.1 STATIONS DE PIEGEAGE	4
2.2 STATION VIDEO	4
3. COLLECTE DES DONNEES	4
3.1 PARAMETRES ENVIRONNEMENTAUX	4
3.2 PARAMETRES BIOLOGIQUES	4
3.2.1 Identification de l'espèce	4
3.2.2 Mensurations	5
3.2.3 Etat physiologique et sanitaire	5
4. INTERPRETATION DES DONNEES	5
RESULTATS	6
1. FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE FRANCHISSEMENT	6
1.1 PASSES A POISSONS	6
1.2 ASCENSEUR DE SAINT-CRICQ	6
2. FONCTIONNEMENT DES OUTILS DE CONTROLE	7
2.1 DISPOSITIFS DE PIEGEAGE	7
2.2 DISPOSITIF VIDEO DE SAINT-CRICQ	7
3. CONTROLE DES POISSONS	7
3.1 EFFECTIFS DE POISSONS CONTROLES	7
3.2 RYTHMES DE MIGRATION	8
3.3 CARACTERISTIQUES BIOMETRIQUES	9
3.3.1 Mensurations	9
3.3.2 Sex-ratio	11
4. ESTIMATIONS DE STOCKS DE GRANDS SALMONIDES	11
CONCLUSION	16

INTRODUCTION

Dans le cadre de la gestion des poissons migrateurs, des outils d'acquisition de données sont développés sur le bassin de l'Adour. A cet effet, un dispositif de contrôle des migrations a été mis en place et pérennisé, principalement pour le Saumon atlantique (*Salmo salar*), la Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) et les aloses (*Alosa alosa* et *Alosa fallax*)¹.

Le suivi de l'activité des poissons migrateurs a un objectif double :

- ✓ évaluer le résultat des opérations liées au programme de restauration mis en place depuis 1976,
- ✓ mettre en place des indicateurs de suivi des populations et de prévision de leur évolution, dans une optique d'aide à la gestion.

Le dispositif de contrôle sur l'Adour s'articule actuellement autour de deux grands systèmes (Nive et Gave d'Oloron). Ces derniers sont composés d'un ensemble de sept stations réparties sur la Nive, le Saison, le Gave d'Oloron, le Gave d'Aspe et le Gave d'Ossau. Sur chaque système, les stations les plus en aval sont utilisées pour marquer des géniteurs. Celles situées en amont sont utilisées pour collecter des informations complémentaires, en particulier le contrôle des marques pour la quantification des stocks de migrateurs (techniques statistiques de marquage et recapture).

Deux types de contrôle du passage des poissons en migration sont actuellement utilisés sur les bassins concernés :

- ✓ le piégeage,
- ✓ le comptage vidéo.

Des stations de contrôle des migrations de poissons sont aussi implantées sur la Nivelle (sites d'Uxondoa et d'Olha à Saint-Pée-sur-Nivelle) et sur le Gave de Pau (station vidéo d'Artix). Les suivis des migrations sur la Nivelle et sur le Gave de Pau font l'objet de rapports distincts.

¹ L'espèce Anguille a été suivie par un réseau spécifique de pêches électriques jusqu'en 2006.

1. BASSIN HYDROGRAPHIQUE ADOUR

Le bassin versant de l'Adour couvre une superficie de 16 960 km², sur quatre départements : Gers, Landes, Pyrénées atlantiques et Hautes-Pyrénées. Il s'étend sur deux grands domaines très contrastés, le domaine montagnard pyrénéen et le piémont aquitain. Les différentes formations géologiques, schistes, calcaires et granites au sud, flysch à l'ouest du Gave d'Oloron, molasses sur les coteaux à l'est et au nord du Gave d'Oloron, sables sur la partie landaise de la rive droite de l'Adour et nappes alluviales du quaternaire, lui confèrent une grande diversité d'un point de vue hydrologique et morphologique.

1.1 Hydrologie

Les rivières du bassin de l'Adour offrent toutes les nuances entre le régime pluvial, pour lequel la pluviométrie agit directement sur les débits, et le régime nival qui subit les effets de la rétention d'eau hivernale sous forme de neige. Les gaves, en particulier le Gave de Pau, présentent le caractère nival le plus accusé. L'Adour, avec un massif plus réduit et sous l'influence de ses affluents, adopte un régime pluvial plus rapidement. Les autres rivières, dont le bassin d'alimentation est en plaine, présentent un caractère pluvial accusé.

Les différents régimes hydrologiques des rivières du bassin de l'Adour sont les suivants :

- ✓ Nive : le régime est pluvial, mais les étiages sont relativement soutenus par la forte pluviométrie de la côte basque sous influence océanique.
- ✓ Gaves : le régime nival est très marqué, avec des étiages tardifs et soutenus.
- ✓ Saison : il se distingue des gaves par des étiages particulièrement sévères.
- ✓ Affluents rive gauche de l'Adour, Arros et partie gersoise du bassin de la Midouze : les régimes pluviaux sont contrastés, avec des étiages accusés et précoces.
- ✓ Midouze et affluents landais : les débits spécifiques sont très faibles avec des étiages très soutenus. Les sables landais assurent un effet tampon en absorbant les premières pluies d'hiver et en réalimentant les rivières en été.
- ✓ Adour : alimenté par son bassin versant montagnard dans le département des Hautes-Pyrénées, il voit son régime rapidement modifié par les apports de ses affluents des coteaux. L'Adour moyen subit peu l'influence de la fonte des neiges, les étiages y sont précoces et relativement marqués. Le régime de l'Adour est ainsi sous l'influence de ses affluents successifs.

1.2 Morphologie

Le régime des rivières de la partie montagnarde est de type torrentiel. Très marqué dans les hautes vallées, il évolue en rivières rapides s'écoulant dans des plaines étroites et dont la pente est assez forte dans les vallées principales.

Les rivières du piémont se répartissent sur les différentes formations géologiques citées ci-dessus. Dans ces matériaux, les rivières ont creusé de larges vallées, étagées en terrasses par le dépôt des alluvions du quaternaire. Midouze mise à part, les lits actuels s'inscrivent dans ces terrasses. Situés sur des alluvions peu consolidés, ils sont fragiles et très sensibles aux travaux d'aménagement ou aux extractions de granulats dans le lit mineur, qui ont souvent conduit à leur approfondissement. C'est particulièrement le cas sur le Gave de Pau, en aval de Pau, et sur l'Adour, en aval de Tarbes. Ce phénomène a nécessité la construction de nombreux seuils de

stabilisation qui se sont ajoutés aux aménagements anciens (irrigation gravitaire, alimentation de moulins) ou plus récents (équipement hydroélectrique dès le début du XX^{ème} siècle).

Cinq grandes catégories morphologiques peuvent être identifiées, avec une répartition spatiale relativement bien définie :

- ✓ lits torrentiels en montagne,
- ✓ lits de plaine à fond mobile sur les coteaux molassiques,
- ✓ lits divagants fréquents dans la partie moyenne de l'Adour et des gaves (zones de saligues),
- ✓ lits d'érosion, en particulier dans le bassin de la Midouze et sur de courts secteurs d'affleurement de roche mère,
- ✓ lits à barthes dans les parties aval des cours d'eau principaux.

1.3 Bassins faisant l'objet d'un contrôle des migrations

1.3.1 Bassin de la Nive

La Nive naît de la confluence, au niveau de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, de la Nive de Béhérobie, du Laurhibar et de la Nive d'Arnéguy. Dans une approche des rivières de type « source – confluence »², la Nive de Béhérobie est assimilée à la Nive. Le principal affluent de la Grande Nive est la Nive des Aldudes, sur la commune de SAINT-MARTIN-D'ARROSSA.

Le bassin versant drainé par la Nive couvre une surface totale de 993 km². La longueur de la Nive proprement dite, en aval de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, est de 58 km. Son module est de 30,9 m³/s à ITXASSOU, en amont des deux stations de contrôle implantées sur l'axe.

1.3.2 Bassin du Gave d'Oloron

Saison

Le Saison, ou Gave de Mauléon, est le principal affluent du Gave d'Oloron. Il est long de 72 km. Son bassin versant couvre une superficie de 630 km². Le module de la rivière est de 25 m³/s à MAULEON-LICHARRE.

Gave d'Oloron

Le Gave d'Oloron naît de la confluence du Gave d'Ossau et du Gave d'Aspe au cœur de la ville d'OLORON-SAINTE-MARIE. Il reçoit en son milieu le Saison, puis il conflue à son tour avec le Gave de Pau pour former les Gaves réunis qui se jettent alors dans l'Adour.

La superficie du bassin drainé par le Gave d'Oloron, sur une longueur de 77 km en aval d'OLORON-SAINTE-MARIE, est de 910 km². Le module du gave est de 55 m³/s à OOLORON-SAINTE-MARIE et de 100 m³/s à SORDE-L'ABBAYE.

Gave d'Aspe

Le Gave d'Aspe, long de 57 km, draine un bassin versant de 500 km². Son module est de 30 m³/s à OOLORON-SAINTE-MARIE, avec un débit d'étiage proche de 5 m³/s.

Gave d'Ossau

Le Gave d'Ossau draine un bassin versant de 490 km², pour une longueur de 72 km. Son module est de 18 m³/s à OOLORON-SAINTE-MARIE, avec un débit d'étiage inférieur à 5 m³/s. Dans l'approche « source – confluence », le Gave d'Ossau est assimilé au Gave d'Oloron.

² Référentiel BD CARTHO - © IGN.

2. OUTILS DE CONTROLE DES MIGRATIONS

2.1 Stations de piégeage

Le piégeage des poissons permet de récolter un maximum d'informations, dans une optique d'analyse de dynamique des populations. Il est utilisé actuellement sur les stations de contrôle de la Nive, du Gave d'Oloron, du Gave d'Aspe et du Saison.

Tous les pièges sont basés sur le même principe. Ils sont installés sur le ou les deux derniers bassins d'un dispositif de franchissement. Les poissons sont maintenus dans le piège par des grilles. La grille aval est équipée d'un cône anti-retour et seule la migration de montée est contrôlée. L'espacement des barreaux ne permet de retenir efficacement que des individus dont la taille est supérieure à 25 cm environ, pour une morphologie de type salmonidés. Les espèces ciblées lors du contrôle sont donc les lamproies, les aloses et les grands salmonidés.

Le fonctionnement des pièges est permanent sur l'ensemble des périodes de migration des poissons, du moins lorsque le dispositif de franchissement concerné fonctionne. En l'absence de toute possibilité de passage hors du système de contrôle, le piégeage est qualifié de total. Il est partiel dans tous les autres cas. Sur le bassin de l'Adour, à l'exception du Gave d'Aspe dont le contrôle est total, tous les obstacles aménagés pour la capture des poissons sont partiellement franchissables en dehors du dispositif de franchissement contrôlé.

2.2 Station vidéo

Un dispositif de surveillance vidéo est en service sur le Gave d'Ossau. Il est placé dans l'ascenseur à salmonidés, au pied du barrage de Saint-Cricq (ARUDY). Une caméra de surveillance filme les passages de poissons à la verticale au-dessus de la cuve de l'ascenseur, à la réception d'un message d'alarme (cuve de l'ascenseur en position haute). L'enregistrement vidéo permet de dénombrer les individus et d'estimer leur taille. L'angle de prise de vue ne permet pas de différencier de manière fiable les différentes espèces de salmonidés (saumons, truites de mer et truites de rivière).

Bien que l'ascenseur offre la seule possibilité de passage aux poissons, le contenu de la cuve n'est pas visible par forte turbidité, lors des épisodes de crues. Sur ces courtes périodes, il existe un risque de ne pas comptabiliser certains passages.

3. COLLECTE DES DONNEES

3.1 Paramètres environnementaux

Différents paramètres environnementaux sont collectés quotidiennement sur la base d'une échelle qualitative : conditions météorologiques, turbidité de l'eau, niveau des eaux et tendance du débit.

Les seules données quantifiées sont les températures de l'air et de l'eau. Elles sont relevées ponctuellement lors de chaque visite sur chaque station de piégeage, avec une précision de 1 °C.

Les débits moyens journaliers sur les rivières où sont implantées les stations de contrôle sont disponibles sur le site Internet de la Banque Hydro (www.hydro.eaufrance.fr).

3.2 Paramètres biologiques

3.2.1 Identification de l'espèce

Le piégeage ne pose aucun problème d'identification des espèces. De rares cas litigieux, entre saumon et truite de mer sont résolus par l'analyse des écailles. Par contre, le mode de contrôle vidéo utilisé sur le Gave d'Ossau ne permet pas de différencier avec certitude les différents salmonidés migrants. Il permet de faire une distinction entre grands salmonidés (saumons, truites de

mer et éventuellement grandes truites fario) et petits salmonidés (truites fario, finnocks³ de truites de mer et tacons).

3.2.2 Mensurations

Piégeage

Les données biométriques ne sont récoltées que sur les salmonidés. Ces derniers sont anesthésiés soit par électronarcose, soit dans un bain d'Eugénol. Les individus capturés sur les sites aval de chaque bassin versant sont marqués par un tatouage au bleu alcian. La présence éventuelle d'une marque préexistante (tatouage ou ablation de la nageoire adipeuse) est systématiquement contrôlée. Les paramètres relevés sont la longueur et le sexe, lorsque la détermination visuelle est possible. Un échantillon d'écailles est collecté sur l'ensemble de l'année pour déterminer l'âge des individus.

Observation vidéo

Les effectifs des poissons qui empruntent le dispositif de franchissement sont répartis en classes de 5 cm. La distinction entre petits et grands salmonidés se fait en fonction des tailles des saumons et truites observés sur l'ensemble du bassin. Pour obtenir la totalité des saumons et un minimum de truites fario dans la classe « grands salmonidés », la limite entre les deux classes est fixée à 50 cm de longueur totale.

3.2.3 Etat physiologique et sanitaire

Ces paramètres ne peuvent être collectés que dans les pièges. Tous les poissons capturés sont examinés et leur état sanitaire noté. Les informations concernent essentiellement la présence éventuelle de parasites externes, de traces de filets ou de blessures quelconques. Un avis sur la maturité des poissons est donné (reprise d'une « couleur de rivière »).

4. INTERPRETATION DES DONNEES

Les aménagements sur les bassins de la Nive et du Gave d'Oloron ne permettent pas d'évaluer directement les populations migratrices. Seules les stations les plus amont bénéficient d'un contrôle total (gaves d'Aspe et d'Ossau) ou supposé supérieur à 80 % (Saison). Les différentes stations ont ainsi été configurées sur le principe du marquage – recapture afin d'estimer et de décrire les stocks migrants. Les stations les plus aval de la Nive et du Gave d'Oloron sont utilisées pour le marquage. Les possibilités de contrôle des marques ne permettent d'appliquer cette méthodologie qu'aux grands salmonidés.

³ Individus revenant en rivière l'été qui suit leur dévalaison.

RESULTATS

1. FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE FRANCHISSEMENT

1.1 Passes à poissons

Tous les dispositifs de franchissement sur lesquels est installée une station de contrôle sont en fonctionnement continu sur l'ensemble de l'année. En période de crue, l'alimentation de certains dispositifs est toutefois coupée pour préserver les installations. Ces périodes d'interruptions, généralement très ponctuelles, sont plus importantes sur le Gave d'Aspe. La passe à poissons du barrage de Soeix peut ainsi être désactivée plusieurs semaines consécutives en avril et mai ; au-delà d'un certain seuil d'ouverture de la vanne secteur du barrage, la passe à poissons est fermée pour protéger l'aval du risque de colmatage.

Pour cause de travaux d'aménagement au niveau de la passe à poissons du barrage de Soeix (mise en place d'une turbine sur le débit d'attrait de la passe), le suivi par piégeage n'a pas été possible tout au long de l'année. Le fonctionnement de la passe à poissons a été maintenu par un batardeau placé immédiatement à l'aval de la vanne d'admission de l'eau.

Station	Dates de suivi	Jours d'arrêt	Causes
Bassin de la Nive			
Chopolo	27/02/10 – 17/11/10	7	Crues
Halsou	28/02/10 – 17/11/10	13	Crues
Bassin du Gave d'Oloron			
Sorde-l'Abbaye	27/02/10 – 30/11/10	4	Crues
Guerlain	24/02/10 – 14/12/10	2	Crues
Chéraute	01/02/09 - 31/01/10	44	Travaux sur barrage (septembre – octobre). Passage des poissons par vanne de chasse.
Soeix	Pas de suivi en 2010	-	Travaux d'aménagement (turbine sur débit d'attrait de la passe)

Tableau 1 : Fonctionnement des passes à poissons en 2010 sur la période contrôlée.

1.2 Ascenseur de Saint-Cricq

L'ascenseur remonte toutes les deux heures de janvier à juin et toutes les heures de juillet à décembre. Il a fonctionné 84 % du temps sur l'année. La principale cause d'arrêt (54.3 %) est liée à une interruption de l'ascenseur pendant la réalisation des travaux sur la dévalaison à l'usine (construction d'un pisciduc entre les clapets de dévalaison et le Gave d'Ossau). En effet, les travaux sur le pisciduc ont nécessité la fermeture de la galerie d'amenée, en amont de la prise d'eau du débit d'attrait de l'ascenseur.

Une sécurité bloque la cuve de l'ascenseur en conditions de gel, pour éviter tout risque de rupture du câble. Ce cas de figure a représenté 45.7 % du temps d'immobilisation de l'ascenseur.

Durée Suivi	Durée fonctionnement	Durée arrêts	Causes			
			Crue	Gel	Entretien Panne	Travaux
8 760 h	7 382 h	1 378 h	0 h	630 h	0 h	748 h
100 %	84.3 %	15.7 %	0.0 %	45.7 %	0.0 %	54.3 %

Tableau 2 : Fonctionnement de l'ascenseur de Saint-Cricq en 2010.

2. FONCTIONNEMENT DES OUTILS DE CONTROLE

2.1 Dispositifs de piégeage

L'année 2010 se caractérise essentiellement par l'impossibilité d'intervenir sur la station de contrôle de Soeix, sur le Gave d'Aspe. Des visites régulières sur le site ont permis de constater que des mesures avaient été prises pour perturber aussi peu que possible la migration des poissons, en maintenant l'alimentation en eau de la passe à poissons. Compte tenu de l'importance du chantier, il n'a toutefois pas été possible d'activer la station de contrôle en parallèle.

Sur tous les autres sites, les pièges ont fonctionné en continu lorsque les passes à poissons étaient alimentées. De manière ponctuelle et exceptionnelle, lors de périodes de crues, les pièges ont dû être désactivés (cf tableau 1) entre 2 jours (station « Gerlain ») et 13 jours (station d'Halsou).

2.2 Dispositif vidéo de Saint-Cricq

La seule panne pour 2010 concerne un arrêt de l'enregistrement pendant 34 heures consécutives, du 17 au 19 février 2010. L'impact de cette période d'absence d'information est toutefois limité, car elle coïncide avec une très faible activité migratrice, à un moment d'interruptions fréquentes de l'ascenseur pour cause de gel.

Le cumul de toutes les périodes de visibilité réduite à nulle, essentiellement la turbidité élevée liée à des coups d'eau, représente 5.3 % du temps de fonctionnement de l'ascenseur, soit 388 heures. Lors de ces conditions d'observation, 5.5 % des poissons ont été contrôlés.

3. CONTROLE DES POISSONS

3.1 Effectifs de poissons contrôlés

Les effectifs de saumons contrôlés en 2010 sur le bassin de la Nive, avec respectivement 263 et 55 individus à Chopolo et Halsou (tableau 3), se situent à un niveau supérieur à la moyenne (104 et 41 saumons en moyenne depuis 1998 sur Chopolo et sur Halsou). La situation est identique pour les truites de mer au niveau de Chopolo avec 255 individus contrôlés (126 et 14 truites de mer en moyennes, respectivement sur Chopolo et Halsou).

En ce qui concerne le bassin du Gave d'Oloron, les observations de saumons en 2010 restent inférieures à la moyenne sur l'ensemble des pièges de contrôle (respectivement 464, 124, 308 et 154 saumons en moyenne sur Sorde-l'Abbaye, Guerlain, Chéraute et Soeix). Par contre, comme l'an dernier, les comptages de truites de mer ont été très significativement supérieurs à la moyenne sur l'ensemble des stations de contrôle suivies (respectivement 289, 254, 32 et 203 truites de mer en moyenne sur Sorde-l'Abbaye, Guerlain, Chéraute et Soeix).

Les observations réalisées sur les autres espèces amphihalines restent classiquement peu nombreuses et peu significatives, étant donné l'impossibilité d'appliquer à ces espèces la technique d'évaluation des stocks par marquage et recapture utilisée pour les grands salmonidés. Les comptages de lamproies marines sur la Nive, avec 1 165 individus comptabilisés au niveau de

Chopolo, se situent toutefois à un niveau largement supérieur aux observations habituelles (respectivement une moyenne de 380 et 25 lamproies marines sur Chopolo et Halsou).

Les résultats de l'année 2010 sont synthétisés sur des fiches en annexe.

Espèce	Chopolo Nive	Halsou Nive	Sorde-l'Abbaye Gave d'Oloron	Guerlain Gave d'Oloron	Chéraute Saison	Soeix Gave d'Aspe	St-Cricq ⁴ Gave d'Ossau
Saumon atlantique	263	55	418	57	263	-	-
Truite de mer	255	11	376	449	65	-	-
Grands salmonidés	518	66	794	506	328	-	331
Truite de rivière	17	2	1	49	167	-	230
Alose <i>sp</i>	1	1	12	0	0	-	0
Anguille	0	1	0	0	0	-	0
Lamproie marine	1 165	57	0	40	0	-	0

Tableau 3 : Effectifs de poissons contrôlés en 2010.

3.2 Rythmes de migration

Les rythmes de captures des grands salmonidés sont indiqués sur les fiches synthétiques individuelles, en annexe. Quelques informations sont aussi disponibles sur les périodes d'arrivée des aloses et des lamproies marines, bien que leur capturabilité dans les stations de contrôle soit limitée.

Les saumons de printemps (PHM) ont été contrôlés dès le mois de mars sur le bassin de la Nive, avec un pic premier pic d'activité de mi-avril à mi-mai et un second pic lors de la première quinzaine du mois de juin. Sur la partie aval du bassin du Gave d'Oloron, les observations ont débuté au mois d'avril. Compte tenu de la variabilité de l'attractivité du piège de Sorde-l'Abbaye en fonction des conditions hydrologiques sur le gave, la moitié des observations de grands saumons ont été réalisées à partir du mois de juillet. Le pic de migration sur la partie aval du Gave d'Oloron est masqué du fait des conditions de contrôle ; le pic de migration observé de la mi-juin à la mi-juillet sur la partie intermédiaire du Gave d'Oloron (Guerlain) permet toutefois de supposer que les périodes de migrations des grands saumons sur les bassins de la Nive et du gave d'Oloron sont assez similaires (décalage moyen d'une quinzaine de jours entre les stations de Sorde-l'Abbaye et Guerlain). Des passages de saumons PHM sont toujours observés sur les deux bassins, après un fort ralentissement sur la première quinzaine de septembre, au mois d'octobre et début novembre.

Sur les sites de contrôles plus en amont du bassin du Gave d'Oloron, les rythmes de passages sont similaires, avec un temps de transit moyen compris entre 1 et 3 mois. Le ralentissement estival du rythme de migration des grands saumons a été globalement observé au mois de septembre.

Les migrations de saumons d'été (IHM) ont été réellement significatives sur les parties aval à partir du mois de mai sur le bassin de la Nive et du mois de juin sur le bassin du Gave d'Oloron. Les pics d'activités se situent de la mi-juin à la mi-août sur le bassin de la Nive et de début juillet

⁴ « Truite de rivière » correspond aux salmonidés de taille inférieure à 50 cm.

à fin-août sur celui du Gave d'Oloron (décalage d'une quinzaine de jours). Sur ce dernier bassin, la majorité des observations de printemps a été réalisée à partir du mois d'août, c'est à dire après l'arrêt des activités de pêche. Ce retard à la migration des castillons est récurrent depuis 2005. L'arrivée des géniteurs sur l'aval, tant sur le bassin de la Nive que sur celui du Gave d'Oloron, s'est prolongée jusqu'à la mi-novembre.

Les premiers passages significatifs de truites de mer ont débutés sur l'aval à partir de la mi-mai sur le bassin de la Nive et à partir de début avril sur celui du Gave d'Oloron. Le pic de migration sur les deux bassins correspond à la première quinzaine du mois de juillet, avec des passages qui se sont prolongés jusqu'à la fin du mois d'août.

En ce qui concerne les lamproies marines, le pic d'activité sur la partie aval de la Nive se situe entre la mi-mai et la mi-juin. Les seules observations réalisées sur la partie intermédiaire du Gave d'Oloron ont eu lieu au mois de juin, avec une activité plus importante sur la seconde quinzaine du mois. Les observations d'aloses sur les stations par piégeage restent anecdotiques comme les années précédentes. Les franchissements des obstacles se font par les autres dispositifs de franchissement sur lesquels aucun dispositif de comptage ne peut être implanté. Les rares observations sur la partie aval du Gave d'Oloron ont été réalisées entre début avril et fin juillet.

En ce qui concerne plus particulièrement le niveau de colonisation de la partie amont du Gave d'Ossau, le pic de passage des grands salmonidés (saumons et truites de mer) a été observé au mois d'août (figure 1). La reprise de migration après l'étiage estival a été peu importante.

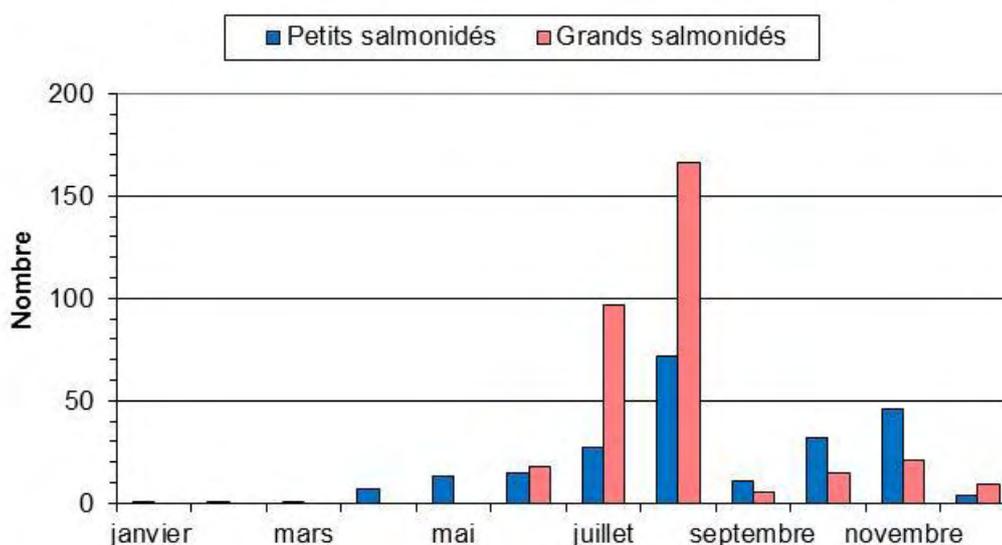


Figure 1 : rythme de migration des salmonidés observé en 2010 sur Saint-Cricq (Gave d'Ossau).

3.3 Caractéristiques biométriques

3.3.1 Mensurations

Les tailles des saumons sont pratiquement similaires entre les bassins de la Nive et des gaves (tableau 4). Le Gave d'Oloron a toutefois vu migrer une plus grande proportion de saumons ayant séjourné 3 ans en mer (taille supérieure à 90 cm).

Les gaves, et plus particulièrement le Gave d'Oloron, se distinguent de la Nive par la présence de truites de mer de grande taille. Alors que peu d'individus atteignent 50 cm sur la Nive, avec une proportion importante de finnock, la majorité des truites de mer contrôlées sur les gaves dépassent les 50 cm (58 cm en moyenne contre 37 cm sur la Nive).

Le détail de la répartition des tailles pour les saumons et les truites de mer se trouve sur les fiches en annexe.

Tailles (mm)	Bassin		
	Nive	Gave d'Oloron	Gave de Pau
Saumons 1HM	633 525 - 724	646 476 - 735	621 470 - 749
Saumons PHM	806 735 - 1 020	791 741 - 1 070	810 750 - 990
Truites de mer	374 251 - 713	585 221 - 774	511 350 - 730

Tableau 4 : Mensurations (moyenne, min – max) des saumons et truites de mer en 2010.

Dans le cas du suivi vidéo sur le Gave d'Ossau, il n'y a pas de différenciation entre saumons et truites de mer. La comparaison des tailles de salmonidés observés avec les relevés effectués sur les pièges du bassin du Gave d'Oloron (figure 2) permet de préciser les points suivants :

- ✓ les grands salmonidés sont constitués de saumons et de truites de mer. La distribution des tailles (mode entre 65 et 75 cm) permet de supposer que les saumons sont malgré tout majoritaires. Pour une majorité de truites de mer migrantes, le mode dans la distribution se situerait plutôt entre 55 et 65 cm.
- ✓ les petits salmonidés correspondent probablement à des truites fario en grande majorité, seules les finnock de truites de mer ayant une taille inférieure à 50 cm. Ces poissons ne migrent généralement pas autant vers l'amont et la distribution des tailles diverge.

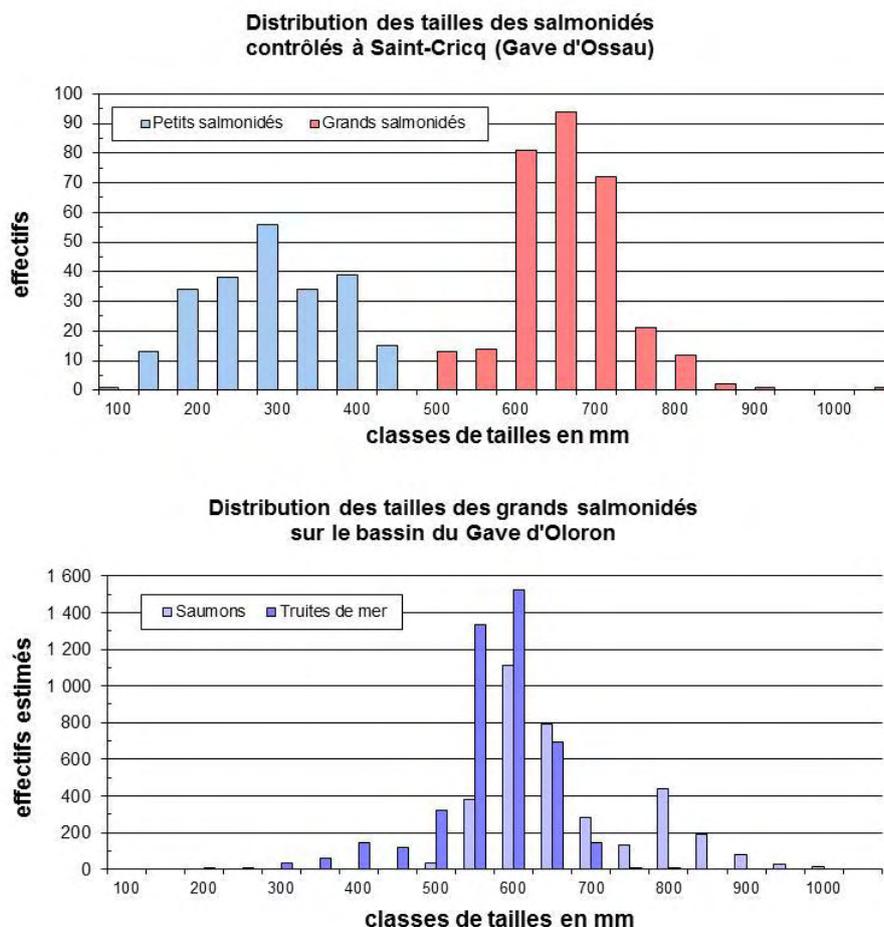


Figure 2 : Comparaison des observations vidéo (Gave d'Ossau) aux tailles de grands salmonidés.

3.3.2 Sex-ratio

De manière classique, les castillons sont majoritairement composés de mâles sur la Nive et sur le Gave d'Oloron, avec un sex-ratio similaire dans les deux cas. En ce qui concerne les saumons de deux hivers marins, les femelles sont légèrement majoritairement (52 %) sur la Nive tandis que, de manière atypique, ce sont les mâles qui sont majoritaires sur le Gave d'Oloron (54.5 %). Les plus grands saumons observés, âgés de trois hivers marins (4 individus sur la Nive et 2 individus sur le Gave) sont en majorité des femelles.

Comme les années précédentes, les truites de mer sont majoritairement composées de femelles sur l'ensemble du bassin de l'Adour, pour 83 % sur la Nive et 64 % sur le Gave d'Oloron.

% femelles	Bassin	
	Nive	Gave
Saumons 1HM	43.0 %	41.5 %
Saumons 2HM	52.4 %	45.5 %
Saumons 3HM	75.0 %	50.0 %
Truites de mer	83.0 %	64.0 %

Tableau 5 : Proportion de femelles chez les saumons et truites de mer en 2010.

4. ESTIMATIONS DE STOCKS DE GRANDS SALMONIDES

L'efficacité de capture des différents pièges varie en fonction des conditions hydrologiques, et par conséquent de la saison. Les saumons de printemps sont très largement sous échantillonnés par rapport aux castillons. Le taux d'échantillonnage des truites de mer se situe entre ceux des deux catégories de saumons.

Les conditions d'échantillonnage, et les efficacités de capture pour le marquage des poissons qui en découlent, correspondent à une année moyenne sur les bassins de la Nive et du Gave d'Oloron. Dans les deux cas, l'efficacité de capture pour le marquage a été largement supérieure en été (période de basse eau et de plus forte attractivité vers les pièges de Chopolo et de Sorde-l'Abbaye).

La fourchette d'estimation est de l'ordre de +/- 30 % pour les saumons et de l'ordre de +/- 27 % pour les truites de mer.

	Nive			Gave d'Oloron		
	1HM	PHM	TRM	1HM	PHM	TRM
1996				2 166	884	2 000
1997				3 633	550	1 330
1998						
1999	72	68	433	2 850	1 064	4 100
2000	80	77	216	2 362	910	3 410
2001	108	39	90	2 208	686	1 794
2002	259	83	237	2 622	774	1 650
2003	67	191	268	2 396	2 834	3 000
2004	65	80	> 30	2 280	1 970	3 100
2005	269	297	90	5 500	3 700	5 000
2006	170	130	20	2 000	3 100	1 200
2007	230	110	316	3 560	1 390	3 028
2008	515	120	1 400	870	2 080	5 000
2009	123	288	300	1 500	500	8 490
2010	351	302	955	2 600	880	4 410

Tableau 6 : Evolution des stocks estimés de saumons (1HM et PHM) et de truites de mer (TRM).

Le nombre de saumons estimé sur le bassin de la Nive est le double de la moyenne des années antérieures, tant pour les castillons que pour les saumons de printemps (respectivement 178 et 135 individus en moyenne). Sur le bassin du Gave d'Oloron, si le nombre de castillons estimé en 2010 correspond à la moyenne des années antérieures (2 611 individus), celui des saumons de printemps est deux fois moindre (1 572 PHM estimés en moyenne). La situation du Gave de Pau est particulière. Les effectifs de saumons contrôlés au niveau de la station vidéo d'Artix-Pardies⁵, dont le suivi fait l'objet d'un rapport séparé, progressent régulièrement dans le temps ; les fluctuations naturelles des taux de retour de saumons sont masquées à ce niveau du bassin par les effets conjugués d'un accroissement de l'effort d'alevinage et d'une amélioration sensible de la continuité écologique.

Les variations annuelles d'évolution des stocks de saumons par sous-bassins Adour sont représentées dans la figure 3 ci-dessous.

La population totale de saumons en 2010, en incluant les captures réalisées en aval des stations de contrôle par les pêcheurs professionnels, est de l'ordre de 5 125 individus (figure 4). Cet effectif estimé est légèrement inférieur à la moyenne des estimations des 14 années antérieures (5 916 saumons annuels en moyenne depuis la mise en service des premières stations de contrôle en 1995-1996).

⁵ MINVIELLE G, 2011. Suivi 2010 de la station de contrôle des migrations de poissons d'Artix – Pardies. Rapport MIGRADOIR.

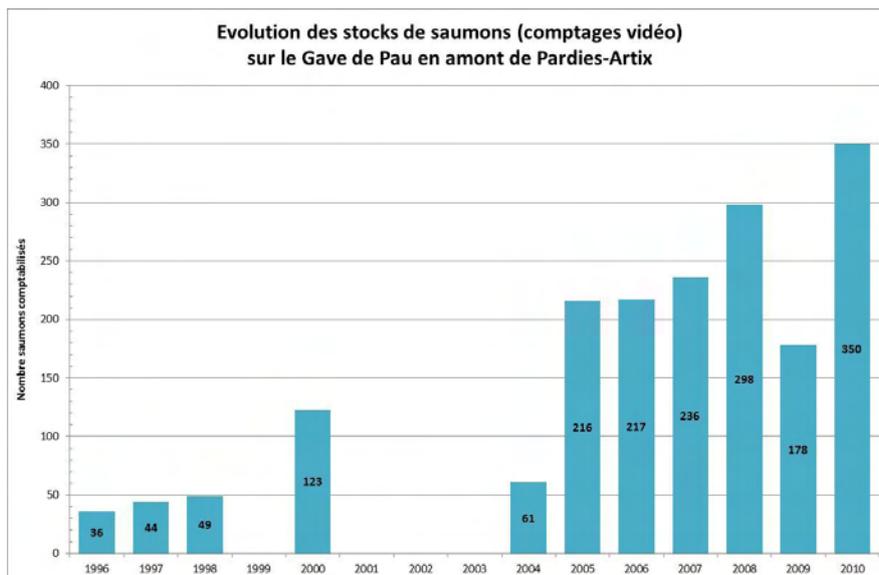
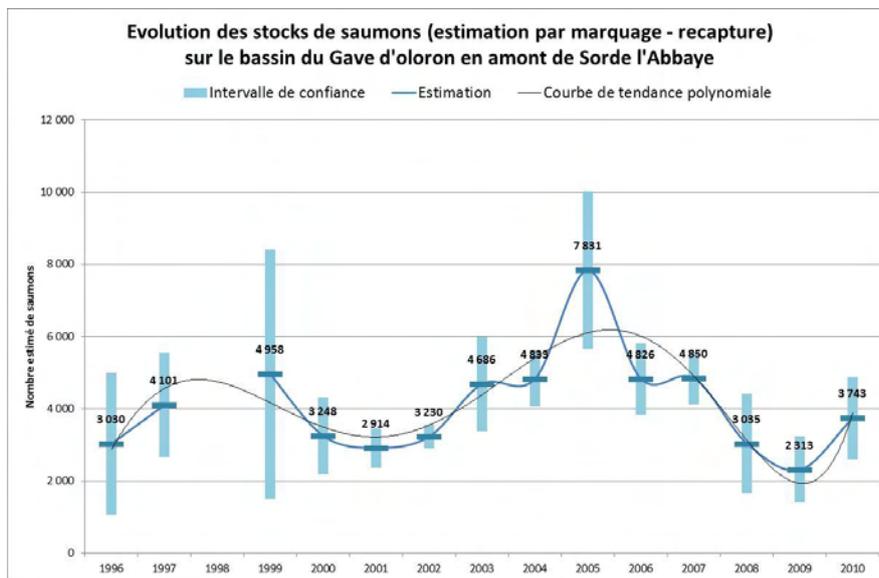
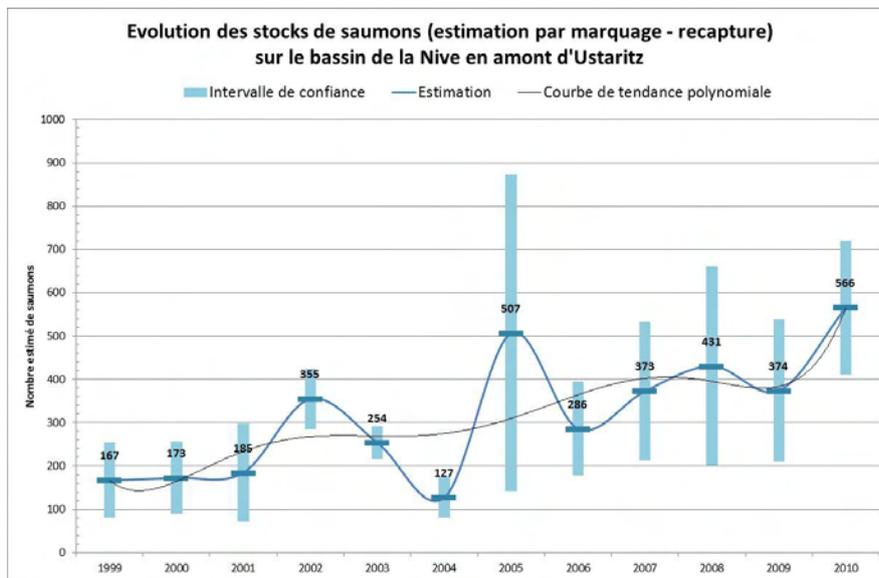


Figure 3 : Evolution des estimations (Nive, Gave d'Oloron) et des comptages de stocks de saumons (Gave de Pau).

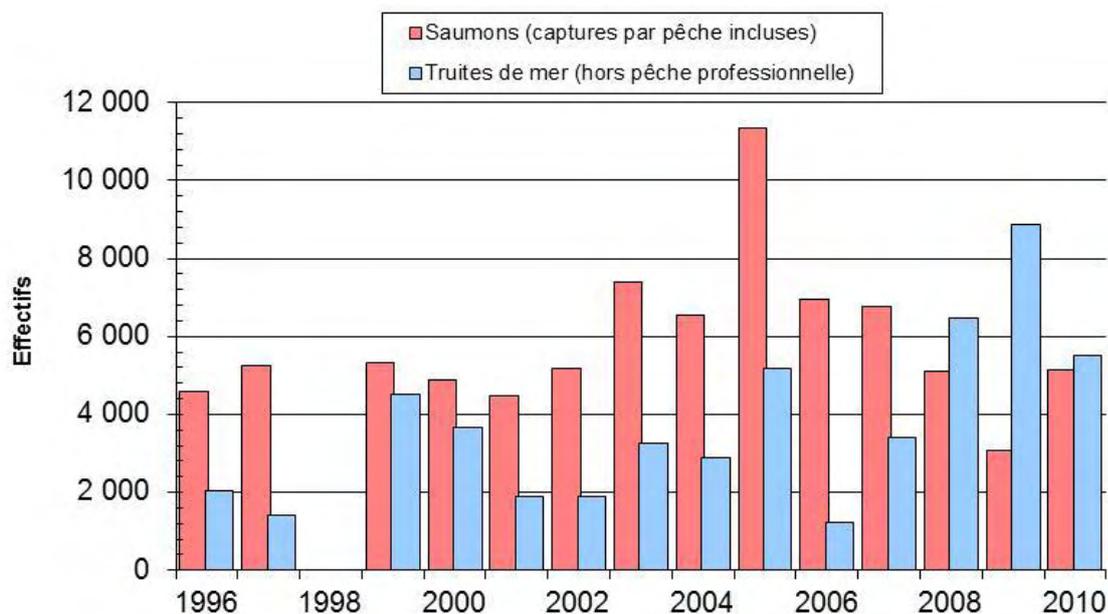


Figure 4 : Estimations des stocks de saumons et truites de mer sur le bassin de l'Adour.

La situation s'améliore toutefois par rapport à l'année 2009 qui a été la plus mauvaise saison de migration depuis la mise en place du réseau de stations de contrôle. Sur cette période étudiée (1996-2010), au-delà des fluctuations inter annuelles qui peuvent être très importantes, une variation cyclique des stocks de saumons est clairement mise en évidence. Avec l'année 2010, la population de saumons amorce son troisième cycle à l'issue du minimum de l'année 2009.

Compte tenu d'une fraction « plusieurs hivers de mer » peu importante dans la population de saumons du bassin de l'Adour, faisant suite à un faible retour de castillons en 2009, et d'un sex-ratio défavorable aux femelles sur l'axe du Gave d'Oloron qui accueille la majorité des adultes, la dépose potentielle de 11 548 000 œufs (figure 4) se situe en dessous de la moyenne des 14 années antérieures (14 485 000 œufs). Ce potentiel 2010 reste légèrement inférieur à la cible d'échappement de 12 000 000 d'œufs fixée par le COGEPOMI Adour.

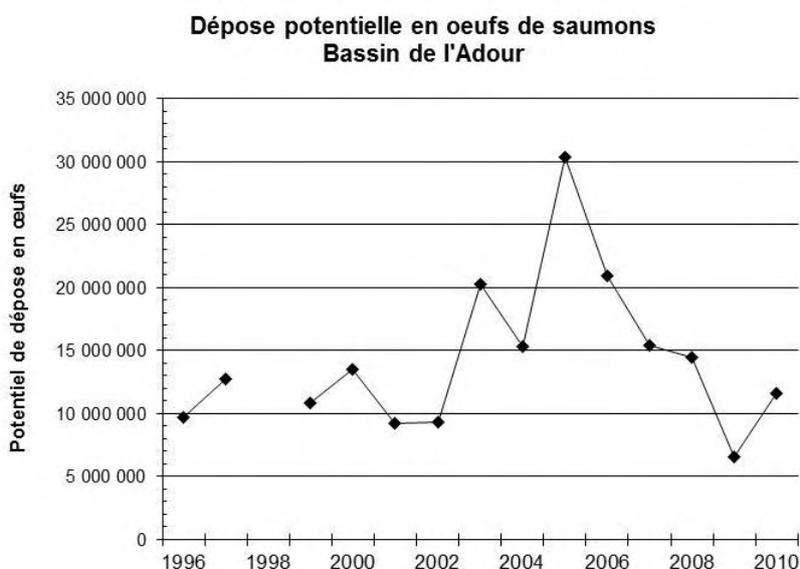


Figure 5 : Potentiel de dépose en œufs de saumons sur le bassin de l'Adour.

L'échappement en truites de mer estimé en 2010 est largement inférieur à celui de l'an dernier, qui correspondait toutefois à la meilleure année de la série de données. L'année 2010, avec une estimation de 5 500 individus, représente tout de même la troisième meilleure année de migration, bien au-dessus de la moyenne des remontées antérieures (3 660 truites). Ces truites de mer fréquentent en très grande majorité le bassin du Gave d'Oloron.

CONCLUSION

L'érosion des effectifs de saumons du bassin de l'Adour qui a débuté en 2008 prend fin en 2010, l'année 2009 correspondant en effet à l'effectif minimum de la population sur le cycle de variation précédent. Le niveau plancher de ce dernier cycle a été particulièrement bas, inférieur à celui de l'année 2001, alors que l'amélioration du succès reproducteur de l'espèce (amélioration de la continuité écologique vers les zones de reproduction amont) laissait plutôt espérer une tendance à l'accroissement de la population. Les observations réalisées permettent de supposer que l'accroissement de l'amplitude entre niveau haut et bas dans la variation cyclique des stocks de saumons pourrait être lié à une dégradation des conditions de survie marine, plus particulièrement pour la classe de naissance 2006.

Cette tendance d'évolution cyclique des stocks de saumons atlantiques du bassin de l'Adour est visualisée dans la figure 3, la courbe de tendance représentée ayant pour but de lisser les fluctuations interannuelles de la population. Les sous populations de chaque axe de migration principal (Nive, Gave d'Oloron et Gave de Pau) se comportent différemment :

✓ **Bassin de la Nive**

Suite au rétablissement de la continuité écologique sur un des affluents principal (Nive de Béhérobie), maintenant exploité en totalité pour la reproduction, le recrutement naturel en juvénile est en augmentation. Il semblerait que l'influence de ce facteur recrutement, associé à un nombre moins important d'ouvrages hydroélectriques à franchir en dévalaison, ait été plus importante que le paramètre pénalisant « taux de retour après croissance marine ». La tendance d'évolution sur le long terme de la population de saumons Nive est ainsi à l'accroissement.

✓ **Bassin du Gave d'Oloron**

Le programme de restauration de la continuité écologique sur ce bassin a eu les mêmes effets que sur le bassin de la Nive, c'est-à-dire un accroissement important du succès de la reproduction naturelle. Il faut toutefois tenir compte sur ce bassin de la présence en plus grand nombre d'ouvrages hydroélectriques sur lesquels l'aménagement pour améliorer la survie en dévalaison des juvéniles se fait dans un deuxième temps. Il semblerait que l'influence du facteur recrutement naturel en hausse sur le bassin du Gave d'Oloron n'ait pas réussi à compenser la baisse du taux de retour après croissance marin ; la tendance d'évolution à long terme de la population de saumons sur ce bassin reste globalement stable. Le transfert progressif de l'effort d'alevinage en juvéniles saumons du Gave d'Oloron vers le Gave de Pau pourrait aussi expliquer en partie cet accroissement de l'amplitude entre niveaux haut et bas lors du dernier cycle d'évolution de la population.

✓ **Bassin du Gave de Pau**

Le programme de restauration sur cet axe de migration est le moins avancé sur la zone de colonisation du saumon, et toujours insuffisant pour permettre une exploitation efficace des zones de reproduction. Les retours d'adultes semblent directement reliés à l'effort d'alevinage en juvéniles fournis. Une tendance de variation cyclique des stocks y est aussi décelable (figure 3 – niveau bas en 2009), mais elle est beaucoup plus lissée que sur les deux autres axes. Sous l'influence à la fois de l'amélioration de la continuité écologique et de l'accroissement de l'effort d'alevinage, dont les impacts respectifs sont difficiles à appréhender, la tendance d'évolution de la population sur le long terme est nettement à l'augmentation.

La dépose potentielle Saumon, estimée en 2010 de l'ordre de 11.5 millions d'œufs, est proche des objectifs fixés par le COGEPOMI Adour (12 millions), sans tenir compte des apports liés à l'effort d'alevinage sur le bassin de l'Adour. Cette cible d'échappement de 12 millions d'œufs, fixée en 1998, doit toutefois être révisée pour tenir compte de la récente mise en colonisation de zones de reproduction amont, suite aux progrès réalisés en termes de reconstitution de la continuité écologique. La cible d'échappement qu'il faudrait adopter actuellement, correspondant à la limite de conservation du saumon au sens de l'OCSAN, est certainement supérieure.

Les faibles taux de retour observés à partir de la classe de naissance 2006, même si la situation se présente un peu mieux pour les cohortes 2007 et 2008, est préoccupante pour les prochaines années, compte tenu en particulier des conséquences engendrées en terme de potentiel de reproduction, auxquelles s'ajoute le retard à la migration des saumons qui soumet une partie importante du stock aux conditions estivales défavorables sur la partie aval du bassin. Le très faible recrutement naturel de la classe de naissance 2009 sur le bassin du Gave d'Oloron, qui représente environ 80 % de la population totale de saumons Adour, aura aussi très certainement des répercussions significatives sur les retours de ces prochaines années. Il est toutefois encore trop tôt pour s'alarmer sur l'avenir de la population de saumons, soumise à des fluctuations interannuelles importantes de survie entre stades juvéniles et adultes.

Dans le cas de la truite de mer, l'année 2010 (+ 50 % par rapport à la moyenne des années antérieures) correspond à un niveau de fréquentation conforme aux observations réalisées ces dernières années, avec un échappement d'environ 4 400 géniteurs (captures par la pêche professionnelle en aval du réseau de stations de contrôle non pris en compte). L'échappement en truites de mer fluctue de manière très importante selon les années, entre 1 500 et 8 800 individus. Sur le long terme, le niveau de la population de truite de mer est en net accroissement.

L'efficacité de capture des aloses et des lamproies est trop faible sur les stations de contrôle pour fournir un indicateur fiable de l'évolution de leurs stocks. Il convient toutefois de signaler depuis quelques années, en liaison avec l'amélioration de la continuité écologique, l'observation de lamproies marines et d'aloses sur le Gave de Pau au niveau de la station de contrôle vidéo⁶.

Le succès du programme de restauration pour les grands salmonidés reste étroitement lié à l'accessibilité des zones de production du bassin de l'Adour, ainsi qu'à leur fonctionnalité. La problématique est la même pour les autres espèces amphihalines qui sont de plus soumises à une dégradation plus importante de leurs habitats, ces derniers se trouvant en plus grande proportion dans les parties aval et moyenne du bassin.

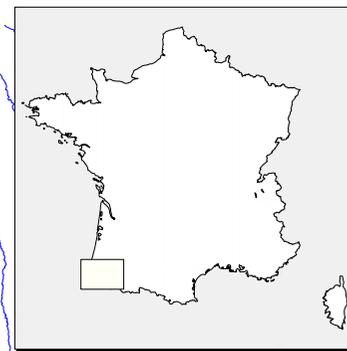
Une attention toute particulière doit impérativement être portée non seulement à l'aménagement de dispositifs de franchissement efficaces pour toutes les espèces (montaison et dévalaison), mais surtout à leur entretien régulier.

⁶MINVIELLE G, 2011. Suivi 2010 de la station de contrôle des migrations de poissons d'Artix – Pardies. *Rapport MIGRADOUR*.

**STATIONS DE CONTRÔLE
DES MIGRATION DE POISSONS**

2010

ANNEXES



- ★ Piège (marquage)
- ★ Piège (contrôle marques)
- ★ Vidéo

Stations de contrôle des migrateurs des bassins de l'Adour et de la Nivelle



STATIONS DE CONTROLE FICHES SYNTHETIQUES

PRESENTATION

Par bassin versant et pour chaque station :

- ✓ Description de la station
- ✓ Synthèse des observations (Saumon, Truite de mer)
- ✓ Effectifs contrôlés par quinzaine (Saumon, Truite de mer, autres espèces)
- ✓ Synthèse répartition par classes de taille (Saumon, Truite de mer)

BASSIN DE LA NIVE

Chopolo

Halsou

BASSIN DU GAVE D'OLORON

Sorde-l'Abbaye

Guerlain

Chéraute (amont Saison)

Soeix (Gave d'Aspe)

Saint-Cricq (amont Gave d'Ossau)

BASSIN DU GAVE DE PAU

Artix

BASSIN DE LA NIVE

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**Bassin : Adour
Cours d'eau : NiveDépartement : 64
Commune : Ustaritz

Distance à la mer (km) : 24

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Piège

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Marquage pour estimation des stocks (bassin Nive)

Caractérisation des stocks migrants (âge & sexe)

Contrôle retours alevinages marqués

Année de mise en service : 1998

cours d'eau
dispositif de contrôle

Nive
Chopolo

2010

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevage
 stock composite ratio sauvage / élevage

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	27/02/2010 au 17/11/2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (256 jours)				
<T>otal ou <P>artiel	P				
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	1HM : 53 % et PHM : 24 %				
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	189	74	263		
EFFECTIF ESTIME (4) marquage/recapture	351	302	653		
TAILLE (mm) :					
Moyenne	634	805	682		
Mini - maxi	525-724	735-951	525-951		
POIDS (g) :					
Moyen					
Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	27/02/2010 au 17/11/2010		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (256 jours)		
<T>otal ou <P>artiel	P		
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	27%		
EFFECTIF CONTRÔLE	255		
EFFECTIF ESTIME (4) marquage/recapture	955		
TAILLE (mm) :			
Moyenne	372		
Mini - maxi	251-713		
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau :

Nive

2010

dispositif de contrôle :

Chopolo

SAUMON

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
 stock composite ratio sauvage / élevage

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X	X			
16 -28/02	(0)	(0)			
01 - 15/03					
16 - 31/03	(2)	(6)			
01 - 15/04	2	7			
16 - 30/04		12			
01 -15/05	1	10			
16 - 31/05	5	7			
01 - 15/06	6	17			
16 - 30/06	15	3			
01 -15/07	48	4			
16 - 31/07	52				
01 -15/08	17	1			
16 - 31/08	3				
01 - 15/09					
16 - 30/09	4	2			
01 -15/10	14	2			
16 - 31/10	2	2			
01 - 15/11	18	1			
16 - 30/11	(0)	(0)			
01 -15/12	X	X			
16 - 31/12	X	X			
01 - 15/01	X	X			
16 - 31/01	X	X			

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Nive

2010

Cours d'eau :

Chopolo

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X		
16 -28/02	(0)		
01 - 15/03			
16 - 31/03	(0)		
01 - 15/04	1		
16 - 30/04			
01 -15/05			
16 - 31/05	5		
01 - 15/06	34		
16 - 30/06	65		
01 -15/07	111		
16 - 31/07	31		
01 -15/08	6		
16 - 31/08	2		
01 - 15/09			
16 - 30/09			
01 -15/10			
16 - 31/10			
01 - 15/11			
16 - 30/11	(0)		
01 -15/12	X		
16 - 31/12	X		
01 - 15/01	X		
16 - 31/01	X		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Chopolo

Cours d'eau : Nive

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques							
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Truite arc-en-ciel	Barbeau	Chevesne	Gardon	Perche	Toxostome	Vandoise
01 - 15/02	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16 - 28/02	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
01 - 15/03							1				
16 - 31/03				2		1	3	51		68	14
01 - 15/04						3	1	5		6	
16 - 30/04			146	2		9	21	12		19	4
01 - 15/05			33			1					
16 - 31/05			408	1		5	351	16	1		
01 - 15/06			501	3		5	1	1			
16 - 30/06			74	2		5	16	11			
01 - 15/07			3	2	1	3	7	51			1
16 - 31/07		1		3			4				1
01 - 15/08						1					
16 - 31/08							1				1
01 - 15/09											
16 - 30/09											
01 - 15/10											
16 - 31/10											
01 - 15/11				2							
16 - 30/11	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
01 - 15/12	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16 - 31/12	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
01 - 15/01	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16 - 31/01	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Total	0	1	1165	17	1	33	407	147	1	93	21

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**Bassin : Adour
Cours d'eau : NiveDépartement : 64
Commune : Halsou

Distance à la mer (km) : 27

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

- 100% de 25 à -de 50 %
 + de 75 % - de 25 %
 de 50 à 75 %

FONCTIONNEMENT :

Contrôle de la migration :

- à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Piège

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Caractérisation des stocks migrants (âge & sexe)

Contrôle de marques (couplage avec Chopolo et alevinages)

Année de mise en service : 1998

cours d'eau
dispositif de contrôle

Nive
Halsou

2010

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevage
 stock composite ratio sauvage / élevage

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	28/02/2010 au 17/11/2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné <T>otal ou <P>artiel	C (249 jours) P				
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	1HM : 12 % et PHM : 4 % pas de perte supposée depuis Chopolo				
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	43	12	55		
EFFECTIF ESTIME (4) marquage/recapture	351	302	653		
TAILLE (mm) :					
Moyenne	633	816	674		
Mini - maxi	536-724	735-1021	536-1021		
POIDS (g) :					
Moyen					
Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau Nive
 dispositif de contrôle : Halsou

2010

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	28/02/2010 au 17/11/2010		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (249 jours)		
<T>otal ou <P>artiel	P		
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	1%		
EFFECTIF CONTRÔLE	11		
EFFECTIF ESTIME (4) marquage/recapture	955		
TAILLE (mm) :			
Moyenne	422		
Mini - maxi	342-547		
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau :

Nive

2010

dispositif de contrôle :

Halsou

SAUMON**EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE**

stock sauvage stock élevage
 stock composite ratio sauvage / élevage

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X	X			
16 -28/02	(0)	(0)			
01 - 15/03					
16 - 31/03		4			
01 - 15/04	1				
16 - 30/04	1	1			
01 -15/05		1			
16 - 31/05	1	2			
01 - 15/06		1			
16 - 30/06	(1)				
01 -15/07	(7)				
16 - 31/07	7				
01 -15/08	10				
16 - 31/08					
01 - 15/09	(2)				
16 - 30/09					
01 -15/10	4	1			
16 - 31/10					
01 - 15/11	7	2			
16 - 30/11					
01 -15/12	1				
16 - 31/12					
01 - 15/01	(0)	(0)			
16 - 31/01	X	X			

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Nive

2010

Cours d'eau :

Halsou

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X		
16 -28/02	(0)		
01 - 15/03			
16 - 31/03			
01 - 15/04			
16 - 30/04			
01 -15/05			
16 - 31/05			
01 - 15/06	4		
16 - 30/06	(3)		
01 -15/07	(3)		
16 - 31/07	1		
01 -15/08			
16 - 31/08			
01 - 15/09	(0)		
16 - 30/09			
01 -15/10			
16 - 31/10			
01 - 15/11			
16 - 30/11			
01 -15/12			
16 - 31/12			
01 - 15/01	(0)		
16 - 31/01	X		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Halsou

Cours d'eau : Nive

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques			
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Barbeau	Chevesne	Vandoise
01 - 15/02	X	X	X	X	X	X	X
16 - 28/02	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
01 - 15/03							
16 - 31/03							
01 - 15/04							
16 - 30/04						2	
01 - 15/05							
16 - 31/05			27	1	2		
01 - 15/06			21		3		
16 - 30/06			9				
01 - 15/07	(1)			(1)			
16 - 31/07							
01 - 15/08		1		1			
16 - 31/08							
01 - 15/09							
16 - 30/09							
01 - 15/10							
16 - 31/10							
01 - 15/11	1						
16 - 30/11							
01 - 15/12	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
16 - 31/12	X	X	X	X	X	X	X
01 - 15/01	X	X	X	X	X	X	X
16 - 31/01	X	X	X	X	X	X	X
Total	1	1	57	2	5	2	0

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

SAUMON

TAILLES (classes de)

Ichtyomètre après anesthésie

Classes (mm)	Effectifs par classe	
	SAT	TRM
200 - 249	0	0
250 - 299	0	17
300 - 349	0	88
350 - 399	0	101
400 - 449	0	30
450 - 499	0	12
500 - 549	4	8
550 - 599	40	2
600 - 649	124	4
650 - 699	48	1
700 - 749	28	1
750 - 799	27	0
800 - 849	29	0
850 - 899	12	0
900 - 949	2	0
950 - 999	1	0
1000 - 1049	1	0
TOTAL	316	264
L moy. (mm) :	681	375

BASSIN DU GAVE D'OLORON

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**

Bassin : Adour

Département : 40

Cours d'eau : Gave d'Oloron

Commune : Sorde-l'Abbaye

Distance à la mer (km) : 45

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Piège

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Marquage pour estimation des stocks (bassin Gave d'Oloron)

Caractérisation des stocks migrants (âge & sexe)

Contrôle retours alevinages marqués

Année de mise en service : 1995

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevage
 stock composite ratio sauvage / élevage (Plus de marquage depuis 2004)

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	27/02/2010 au 30/11/2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (272 jours)				
<T>otal ou <P>artiel	P				
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	1HM : 14 % et PHM : 5 %				
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	372	46	418		
EFFECTIF ESTIME (4) marquage/recapture	2600	880	3480		
TAILLE (mm) :					
Moyenne	644	798	661		
Mini - maxi	476-735	741-908	476-908		
POIDS (g) :					
Moyen					
Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	27/02/2010 au 30/11/2010		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (272 jours)		
<T>otal ou <P>artiel	P		
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	8%		
EFFECTIF CONTRÔLE	376		
EFFECTIF ESTIME (4) marquage/recapture	4 410		
TAILLE (mm) :			
Moyenne	550		
Mini - maxi	221-764		
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau : Gave d'Oloron

2010

dispositif de contrôle : Sorde-l'Abbaye

SAUMON

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
stock composite

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X	X			
16 -28/02	(0)	(0)			
01 - 15/03					
16 - 31/03					
01 - 15/04		7			
16 - 30/04		4			
01 -15/05		1			
16 - 31/05		3			
01 - 15/06	3	1			
16 - 30/06	6	7			
01 -15/07	68	9			
16 - 31/07	97	5			
01 -15/08	91	2			
16 - 31/08	49	2			
01 - 15/09	12				
16 - 30/09	13	2			
01 -15/10	19	1			
16 - 31/10	4	1			
01 - 15/11	10	1			
16 - 30/11					
01 -15/12	X	X			
16 - 31/12	X	X			
01 - 15/01	X	X			
16 - 31/01	X	X			

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Gave d'Oloron

2010

Cours d'eau :

Sorde-l'Abbaye

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X		
16 -28/02	(0)		
01 - 15/03			
16 - 31/03	3		
01 - 15/04	10		
16 - 30/04	21		
01 -15/05	7		
16 - 31/05	24		
01 - 15/06	89		
16 - 30/06	48		
01 -15/07	107		
16 - 31/07	34		
01 -15/08	12		
16 - 31/08	11		
01 - 15/09	6		
16 - 30/09	2		
01 -15/10	1		
16 - 31/10			
01 - 15/11			
16 - 30/11			
01 -15/12	X		
16 - 31/12	X		
01 - 15/01	X		
16 - 31/01	X		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Sorde l'Abbaye

Cours d'eau : Gave d'Oloron

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques				
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Truite arc-en-ciel	Barbeau	Chevesne	Vandoise
01 - 15/02	X	X	X	X	X	X	X	X
16 - 28/02	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
01 - 15/03								
16 - 31/03								
01 - 15/04		1				4		
16 - 30/04		2			1	19	1	1
01 - 15/05		1				1		
16 - 31/05		1				8		
01 - 15/06		3				8	4	
16 - 30/06		1				13	3	
01 - 15/07		2				21	4	1
16 - 31/07		1				2	1	1
01 - 15/08				1				
16 - 31/08						2		
01 - 15/09								
16 - 30/09								
01 - 15/10								2
16 - 31/10								
01 - 15/11								
16 - 30/11								
01 - 15/12	X	X	X	X	X	X	X	X
16 - 31/12	X	X	X	X	X	X	X	X
01 - 15/01	X	X	X	X	X	X	X	X
16 - 31/01	X	X	X	X	X	X	X	X
Total	0	12	0	1	1	78	13	5

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**

Bassin : Adour

Département : 64

Cours d'eau : Gave d'Oloron

Commune : Saucède

Distance à la mer (km) : 107

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Piège

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Caractérisation des stocks migrants (âge & sexe)

Contrôle de marques (couplage avec Sorde et alevinages)

Année de mise en service : 1996

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevé
 stock composite ratio sauvage / élevé (Plus de marquage depuis 2004)

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	24/02/2010 au 14/12/2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné <T>otal ou <P>artiel	C (295 jours) P				
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %					
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	22	35	57		
EFFECTIF ESTIME (4) Inconnu	-	-	-		
TAILLE (mm) : Moyenne Mini - maxi	660 552-724	815 746-994	755 552-994		
POIDS (g) : Moyen Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	24/02/2010 au 14/12/2010		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (295 jours)		
<T>otal ou <P>artiel	P		
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	-		
EFFECTIF CONTRÔLE	449		
EFFECTIF ESTIME (4) Inconnu			
TAILLE (mm) :			
Moyenne	610		
Mini - maxi	422-774		
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau : Gave d'Oloron

2010

dispositif de contrôle : Guerlain

SAUMON

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
stock composite

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X	X			
16 -28/02	(0)	(0)			
01 - 15/03					
16 - 31/03					
01 - 15/04					
16 - 30/04					
01 -15/05					
16 - 31/05					
01 - 15/06		8			
16 - 30/06	2	14			
01 -15/07	13	11			
16 - 31/07	3	1			
01 -15/08					
16 - 31/08					
01 - 15/09					
16 - 30/09					
01 -15/10					
16 - 31/10	2	1			
01 - 15/11	2				
16 - 30/11					
01 -15/12					
16 - 31/12					
01 - 15/01	(0)	(0)			
16 - 31/01	X	X			

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Gave d'Oloron

2010

Cours d'eau :

Guerlain

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X		
16 -28/02	(0)		
01 - 15/03			
16 - 31/03			
01 - 15/04			
16 - 30/04			
01 -15/05			
16 - 31/05	11		
01 - 15/06	156		
16 - 30/06	175		
01 -15/07	103		
16 - 31/07	4		
01 -15/08			
16 - 31/08			
01 - 15/09			
16 - 30/09			
01 -15/10			
16 - 31/10			
01 - 15/11			
16 - 30/11			
01 -15/12			
16 - 31/12			
01 - 15/01	(0)		
16 - 31/01	X		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Guerlain
Cours d'eau : Gave d'Oloron

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques			
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Truite arc-en-ciel	Barbeau	Chevesne
01 - 15/02	X	X	X	X	X	X	X
16 - 28/02	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
01 - 15/03							
16 - 31/03							
01 - 15/04							
16 - 30/04							
01 - 15/05				1	1		
16 - 31/05						1	
01 - 15/06			11	1		7	
16 - 30/06			29	3		1	
01 - 15/07				14			
16 - 31/07				7			
01 - 15/08							
16 - 31/08							
01 - 15/09							
16 - 30/09							
01 - 15/10							
16 - 31/10							
01 - 15/11				12			
16 - 30/11							
01 - 15/12							
16 - 31/12				11			
01 - 15/01	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
16 - 31/01	X	X	X	X	X	X	X
Total	0	0	40	49	1	9	0

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**Bassin : Adour
Cours d'eau : SaisonDépartement : 64
Commune : Chéraute

Distance à la mer (km) : 98

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Piège

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Estimation stocks amont Saison

Caractérisation des stocks migrants (âge & sexe)

Contrôle de marques (couplage avec Sorde et alevinages)

Année de mise en service : 1995

cours d'eau
dispositif de contrôle

Saison
Chéraute

2010

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevé
stock composite ratio sauvage / élevé (Plus de marquage depuis 2004)

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	01/02/2010 au 31/01/2011				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné <T>otal ou <P>artiel	C (320 jours)				
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %					
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	199	64	263		
EFFECTIF ESTIME (4) Supposition (non vérifié)	-	-	-		
TAILLE (mm) : Moyenne Mini - maxi	647 519-735	809 746-897	687 519-887		
POIDS (g) : Moyen Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	01/02/2010 au 31/01/2011		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C (320 jours)		
<T>otal ou <P>artiel	P		
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %	Efficacité du contrôle supposé supérieure à 80 %		
EFFECTIF CONTRÔLE	65		
EFFECTIF ESTIME (4)	-		
TAILLE (mm) :			
Moyenne	605		
Mini - maxi	482-703		
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau : Saison
 dispositif de contrôle : Chéraute

2010

SAUMON

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
 stock composite

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/02					
16 -28/02					
01 - 15/03					
16 - 31/03					
01 - 15/04					
16 - 30/04					
01 -15/05		3			
16 - 31/05					
01 - 15/06	1	7			
16 - 30/06	7	9			
01 -15/07	13	8			
16 - 31/07	21	13			
01 -15/08	32	5			
16 - 31/08	9	1			
01 - 15/09					
16 - 30/09					
01 -15/10	16	1			
16 - 31/10	25	6			
01 - 15/11	39	7			
16 - 30/11	21	2			
01 -15/12	3	2			
16 - 31/12	7				
01 - 15/01					
16 - 31/01					

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Saison

2010

Cours d'eau :

Chéraute

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/02			
16 -28/02			
01 - 15/03			
16 - 31/03			
01 - 15/04			
16 - 30/04			
01 -15/05			
16 - 31/05	1		
01 - 15/06	4		
16 - 30/06	19		
01 -15/07	21		
16 - 31/07	12		
01 -15/08	3		
16 - 31/08			
01 - 15/09			
16 - 30/09			
01 -15/10	1		
16 - 31/10			
01 - 15/11			
16 - 30/11	1		
01 -15/12			
16 - 31/12			
01 - 15/01	1		
16 - 31/01	1		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Chéraute

Cours d'eau : Saison

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques			
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Truite arc-en-ciel	Barbeau	Chevesne
01 - 15/02							
16 - 28/02							
01 - 15/03							
16 - 31/03							
01 - 15/04							
16 - 30/04							
01 - 15/05							1
16 - 31/05							9
01 - 15/06				1			10
16 - 30/06				4		3	9
01 - 15/07				36		1	2
16 - 31/07				26		5	2
01 - 15/08				12		4	
16 - 31/08				1			
01 - 15/09				3			
16 - 30/09				8		2	
01 - 15/10				38			
16 - 31/10				26			
01 - 15/11				6			
16 - 30/11				6	1		
01 - 15/12							
16 - 31/12							
01 - 15/01							
16 - 31/01							
Total	0	0	0	167	1	15	33

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**Bassin : Adour
Cours d'eau : Gave d'AspeDépartement : 64
Commune : Oloron-Sainte-Marie

Distance à la mer (km) : 123

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Piège

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Estimation stocks Gave d'Aspe

Caractérisation des stocks migrants (âge & sexe)

Contrôle de marques (couplage avec Sorde et alevinages)

Année de mise en service : 1996

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevé
 stock composite ratio sauvage / élevé (Plus de marquage depuis 2004)

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	Pas de fonctionnement en 2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné <T>otal ou <P>artiel					
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %					
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE			-		
EFFECTIF ESTIME (4)	-				
TAILLE (mm) : Moyenne Mini - maxi					
POIDS (g) : Moyen Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Piège		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	Pas de fonctionnement en 2010		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné <T>otal ou <P>artiel			
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %			
EFFECTIF CONTRÔLE	-		
EFFECTIF ESTIME (4)	-		
TAILLE (mm) :			
Moyenne			
Mini - maxi			
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau : Gave d'Aspe

2010

dispositif de contrôle : Soeix

SAUMON

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
stock composite

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X	X			
16 -28/02	X	X			
01 - 15/03	X	X			
16 - 31/03	X	X			
01 - 15/04	X	X			
16 - 30/04	X	X			
01 -15/05	X	X			
16 - 31/05	X	X			
01 - 15/06	X	X			
16 - 30/06	X	X			
01 -15/07	X	X			
16 - 31/07	X	X			
01 -15/08	X	X			
16 - 31/08	X	X			
01 - 15/09	X	X			
16 - 30/09	X	X			
01 -15/10	X	X			
16 - 31/10	X	X			
01 - 15/11	X	X			
16 - 30/11	X	X			
01 -15/12	X	X			
16 - 31/12	X	X			
01 - 15/01	X	X			
16 - 31/01	X	X			

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Gave d'Aspe

2010

Cours d'eau :

Soeix

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/02	X		
16 - 28/02	X		
01 - 15/03	X		
16 - 31/03	X		
01 - 15/04	X		
16 - 30/04	X		
01 - 15/05	X		
16 - 31/05	X		
01 - 15/06	X		
16 - 30/06	X		
01 - 15/07	X		
16 - 31/07	X		
01 - 15/08	X		
16 - 31/08	X		
01 - 15/09	X		
16 - 30/09	X		
01 - 15/10	X		
16 - 31/10	X		
01 - 15/11	X		
16 - 30/11	X		
01 - 15/12	X		
16 - 31/12	X		
01 - 15/01	X		
16 - 31/01	X		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Soeix

Cours d'eau : Gave d'Aspe

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques		
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Barbeau	Chevesne
01 - 15/02	X	X	X	X	X	X
16 - 28/02	X	X	X	X	X	X
01 - 15/03	X	X	X	X	X	X
16 - 31/03	X	X	X	X	X	X
01 - 15/04	X	X	X	X	X	X
16 - 30/04	X	X	X	X	X	X
01 - 15/05	X	X	X	X	X	X
16 - 31/05	X	X	X	X	X	X
01 - 15/06	X	X	X	X	X	X
16 - 30/06	X	X	X	X	X	X
01 - 15/07	X	X	X	X	X	X
16 - 31/07	X	X	X	X	X	X
01 - 15/08	X	X	X	X	X	X
16 - 31/08	X	X	X	X	X	X
01 - 15/09	X	X	X	X	X	X
16 - 30/09	X	X	X	X	X	X
01 - 15/10	X	X	X	X	X	X
16 - 31/10	X	X	X	X	X	X
01 - 15/11	X	X	X	X	X	X
16 - 30/11	X	X	X	X	X	X
01 - 15/12	X	X	X	X	X	X
16 - 31/12	X	X	X	X	X	X
01 - 15/01	X	X	X	X	X	X
16 - 31/01	X	X	X	X	X	X
Total	0	0	0	11	0	0

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurMIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**

Bassin : Adour

Département : 64

Cours d'eau : Gave d'Ossau

Commune : Arudy

Distance à la mer (km) : 139

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descente

Type de dispositif (Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.)

Vidéo par dessus (ascenseur)

Finalité du dispos (ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc)

Colonisation Gave d'Ossau en amont d'Arudy

Indication sur le niveau de colonisation du Gave d'Ossau

Année de mise en service : 1996

PETITS ET GRANDS SALMONIDES

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage
stock composite

stock élevage

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	Vidéo par-dessus (ascenseur)				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	01/01/2010 au 16/02/2010 - 17/02/2010 au 06/09/2010 - 07/10/2010 au 31/12/2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné <T>otal ou <P>artiel	C P (travaux pisciduc du 06/09/2010 au 07/10/2010)				
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %					
	< 50 cm	> 50 cm	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	230	331	561		
EFFECTIF ESTIME (4)	-	-	-		
TAILLE (mm) : Moyenne Mini - maxi	311 100-450	653.69 500-1050	504 100-1050		
POIDS (g) : Moyen Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau : Gave d'Ossau

2010

dispositif de contrôle : Saint-Cricq

PETITS ET GRANDS SALMONIDES

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
stock composite

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	< 50 cm	> 50 cm	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/01					
16 - 31/01	1				
01 - 15/02	1				
16 -28/02	(0)	(0)			
01 - 15/03					
16 - 31/03	1				
01 - 15/04	3				
16 - 30/04	4				
01 -15/05	1				
16 - 31/05	12				
01 - 15/06	11	4			
16 - 30/06	4	14			
01 -15/07	17	24			
16 - 31/07	10	73			
01 -15/08	32	100			
16 - 31/08	40	66			
01 - 15/09	(11)	(5)			
16 - 30/09	(11)	(7)			
01 -15/10	(11)	(7)			
16 - 31/10	21	8			
01 - 15/11	43	18			
16 - 30/11	3	3			
01 -15/12	4				
16 - 31/12		9			

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

SAUMON**TAILLES (classes de)**

Ichtyomètre après anesthésie

Classes (mm)	Effectifs par classe	
	SAT	TRM
200 - 249	0	1
250 - 299	0	2
300 - 349	0	8
350 - 399	0	14
400 - 449	0	36
450 - 499	0	29
500 - 549	6	78
550 - 599	67	324
600 - 649	196	370
650 - 699	140	169
700 - 749	50	36
750 - 799	10	2
800 - 849	34	2
850 - 899	15	0
900 - 949	6	0
950 - 999	2	0
1000 - 1049	1	0
1050 - 1099	0	0
1100 - 1149	0	0
TOTAL	527	1071
L moy. (mm) :	678	581

BASSIN DU GAVE DE PAU

SAUMON / TRUITE DE MER

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE CONTROLE (1 fiche par site)

GESTIONMaître d'Ouvrage
OpérateurS.H.I.S (1er trimestre) puis MIGRADOUR
MIGRADOUR**SITUATION :**Bassin : Adour
Cours d'eau : Gave de PauDépartement : 64
Commune : Pardies - Artix

Distance à la mer (km) : 99

% des zones de reproduction du cours d'eau contrôlées par cette station :

 100% de 25 à -de 50 % + de 75 % - de 25 % de 50 à 75 %**FONCTIONNEMENT :**

Contrôle de la migration :

 à la montée à la descenteType de dispositif (*Préciser si couplage éventuel : piège + compteur par ex.*)

Vidéo latérale dans passe à bassins

Remarque : descente préférentielle par exutoire de dévalaison non contrôlé

Finalité du dispos (*ex : étude de populations, contrôle efficacité de passe, capture reproducteurs, etc*)

Contrôle efficacité de passe de 1996 à 1998

Suivi des migrations sur le Gave de Pau depuis 2004

Evaluation du programme de restauration Saumon du Gave de Pau

Année de mise en service : 1996

SAUMON

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

stock sauvage stock élevé
 stock composite ratio sauvage / élevé alevinages non marqués

	MONTEE			DESCENTE	
				smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	vidéo latérale				
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	01/01/2010 au 31/12/2010				
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu C ou <F>ractionné <T>otal T ou <P>artiel					
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %					
	1HM	PHM	Total		
EFFECTIF CONTRÔLE	292	58	350		
EFFECTIF ESTIME (4)	-	-	-		
TAILLE (mm) : Moyenne Mini - maxi	621 470-742	621 470-741	652 470-994		
POIDS (g) : Moyen Mini - maxi					

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

TRUITE DE MER

CONDITIONS ET RESULTATS DU CONTRÔLE

	MONTEE	DESCENTE	
		smolts	bécards
TYPE DE DISPOSITIF :	vidéo latérale		
PERIODE DE FONCTIONNEMENT :	01/01/2010 au 31/12/2010		
CONDITIONS DE CONTROLE : (2) (3) <C>ontinu ou <F>ractionné	C		
<T>otal ou <P>artiel	T		
Si contrôle partiel : efficacité du dispositif en %			
EFFECTIF CONTRÔLE	142		
EFFECTIF ESTIME (4)			
TAILLE (mm) :			
Moyenne	511		
Mini - maxi	354-728		
POIDS (g) :			
Moyen			
Mini - maxi			

(1) BASSIN : entendu dans le sens "cours d'eau principal"

(2) en cas de contrôle fractionné, préciser si possible le nombre de journées de fonctionnement effectif

(3) en cas de contrôle partiel, c'est à dire ne concernant pas en TOUS temps la TOTALITE du cours d'eau, préciser si possible l'efficacité du dispositif

(4) préciser le mode d'estimation (extrapolation, marquage / recapture, utilisation de données complémentaires...)

cours d'eau : Gave de Pau

2010

dispositif de contrôle : Artix

SAUMON

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

stock sauvage stock élevage
stock composite ratio sauvage / élevage alevinages non marqués

QUINZAINE	MONTEE			DESCENTE	
	Adultes 1 HM	Adultes PHM	Non déterminé	Smolts	Bécards
01 - 15/01					
16 - 31/01					
01 - 15/02					
16 -28/02		1			
01 - 15/03					
16 - 31/03		1			
01 - 15/04					
16 - 30/04		1			
01 -15/05	1	3			
16 - 31/05	5	0			
01 - 15/06	10	6			
16 - 30/06	11	19			
01 -15/07	29	16			
16 - 31/07	46	4			
01 -15/08	16	1			
16 - 31/08	9				
01 - 15/09	10	2			
16 - 30/09	15				
01 -15/10	52	3			
16 - 31/10	19				
01 - 15/11	52				
16 - 30/11	12	1			
01 -15/12	4				
16 - 31/12	1				

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Une case vide correspond à la valeur 0

dispositif de contrôle :

Gave de Pau

2010

Cours d'eau :

Artix

TRUITE DE MER

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE

QUINZAINE	MONTEE	DESCENTE	
	Adultes	Smolts	Bécards
01 - 15/01	1		
16 - 31/01	1		
01 - 15/02			
16 - 28/02			
01 - 15/03			
16 - 31/03			
01 - 15/04			
16 - 30/04			
01 - 15/05	2		
16 - 31/05	1		
01 - 15/06	1		
16 - 30/06	25		
01 - 15/07	37		
16 - 31/07	22		
01 - 15/08	7		
16 - 31/08	6		
01 - 15/09			
16 - 30/09			
01 - 15/10	4		
16 - 31/10	4		
01 - 15/11	22		
16 - 30/11	3		
01 - 15/12	5		
16 - 31/12	1		

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

Station de contrôle : Artix

Cours d'eau : Gave de Pau

Autres espèces

EFFECTIFS CONTROLES PAR QUINZAINE - Année 2010

QUINZAINE	Espèces amphihalines			Espèces holobiotiques						
	Anguille	Alose	Lamproie	Truite fario	Barbeau	Chevesne	Gardon	Carpe	Brème	Tanche
01 - 15/01				1	2					
16 - 31/01				2	9					
01 - 15/02										
16 - 28/02	2			1	1	1	6			
01 - 15/03				4	-4		2			
16 - 31/03				3	-5	8	2			
01 - 15/04	-1			-1	-2	14				
16 - 30/04	-1			-3	60	6	-1	3		
01 - 15/05				3	1					
16 - 31/05		1		3	111	7		5		
01 - 15/06	-2		5	3	18		3	3		
16 - 30/06	2		75	6	86	3	4	4		2
01 - 15/07	6	1	382	25	107	1		9		
16 - 31/07	13		21	23	-30	1	5	2		
01 - 15/08	10			9	5		2			
16 - 31/08	55			19	-15		3			
01 - 15/09	6			4	-3	3	4	1		
16 - 30/09				3	1	5				
01 - 15/10	1			13	3					
16 - 31/10				4	3		6			
01 - 15/11				15	-4					
16 - 30/11				4	2					
01 - 15/12				6	1					
16 - 31/12					-1					
Total	91	2	483	147	346	49	36	27	0	2

N.B. : - Mettre un "X" pour les périodes où le dispositif n'est pas en fonction (montée ou descente)

- Mettre entre parenthèses les chiffres issus d'un contrôle fractionné (c'est à dire ne concernant pas la totalité des jours de migration)

- Le solde migratoire vers l'amont est indiqué (aucune valeur si pas d'observation réalisée)

SAUMON

TAILLES (classes de)

(conversion pixels sur vidéo)

Classes (mm)	Effectifs par classe	
	SAT	TRM
200 - 249	0	0
250 - 299	0	0
300 - 349	0	0
350 - 399	0	7
400 - 449	0	26
450 - 499	1	35
500 - 549	14	30
550 - 599	97	26
600 - 649	101	11
650 - 699	54	5
700 - 749	25	2
750 - 799	34	0
800 - 849	14	0
850 - 899	5	0
900 - 949	3	0
950 - 999	2	0
1000 - 1049	0	0
1050 - 1099	0	0
1100 - 1149	0	0
TOTAL	350	142
L moy. (mm) :	652	511